

Paris, le 24 mars 2020

Chers Actionnaires,

L'Assemblée Générale de votre Groupe aura lieu, comme prévu, le mardi 5 mai, à 15 heures. **Le contexte international et national lié à l'épidémie de Coronavirus (COVID-19) nous a cependant conduits à revoir le dispositif habituel de cet événement pour garantir que ce moment d'information et d'échange se déroule en toute sécurité.** Dans les circonstances qui caractérisent ce début d'année 2020, notre Assemblée Générale devrait avoir lieu **au siège social de la Société, au 75 quai d'Orsay, à Paris 7^e** et non pas au Palais des Congrès, à Paris.

Au vu du contexte exceptionnel de crise sanitaire et afin de respecter les contraintes réglementaires qui limitent les rassemblements, et dans le souci de préserver la santé de chacun, je vous recommande vivement de privilégier le suivi **par Internet** de cette Assemblée Générale. Tout sera mis en œuvre pour faciliter votre **participation à distance** à ce temps fort de la vie de votre Groupe, qu'il s'agisse :

- **en amont de l'événement, du vote par correspondance** - qui peut s'effectuer par courrier ou par Internet (étant précisé que nous vous invitons à privilégier autant que possible le vote par Internet pour en faciliter le traitement compte tenu des circonstances),
- **le 5 mai 2020, du suivi de l'Assemblée Générale en direct**, intégrant **la possibilité de poser des questions en ligne**, depuis le site airliquide.com.

Nous vous prions aussi de bien vouloir noter que si les évolutions législatives le permettent, votre Conseil privilégiera, pour garantir votre sécurité, ainsi que celle des équipes d'Air Liquide, la convocation d'une Assemblée Générale à huis clos, au siège social de la Société. Nous vous en informerons alors par voie de presse et via le site Internet airliquide.com.

Les conseillers du Service actionnaires et l'équipe des Relations Investisseurs sont dès à présent à votre disposition pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

Enfin, parce que notre relation est aussi fondée sur la proximité, **nous organiserons au cours du deuxième semestre 2020 une rencontre actionnaires** au cours de laquelle je pourrai répondre à vos questions, selon la formule du dialogue en face à face à laquelle nous sommes tous particulièrement attachés.

Je vous remercie de votre participation active à la vie du Groupe, de votre confiance et de votre fidélité.

Benoît Potier

Président-Directeur Général d'Air Liquide